

que je ne sais point encore à combien elle se montera ; elle ne sera pas fort considérable. Quoique nous ayons beaucoup de dépenses à faire dans l'abbaye, tant pour les réparations qu'il convient d'y faire, soit pour me meubler et me loger, soit pour les bâtiments des métairies, les étangs etc., etc., cependant vous pouvez tirer votre revenu à l'ordinaire en lettre de change qu'il faudra donner à ceux qui ne pressent pas beaucoup. Si je suis payé des bois des casernes, que le roi a fait prendre dans l'abbaye, je ne serai point embarrassé. J'en ai parlé à M. Héron, premier secrétaire de M. le cardinal du Bois, lequel est chargé de toutes ces sortes d'affaires, lequel m'a dit qu'il n'y avait plus qu'à prononcer. Comme le cardinal ne finit aucune affaire, j'appréhende que cela ne prolonge encore du temps.

Nous ne sommes pas les seuls ; il y en a beaucoup d'autres qui ont intérêt comme nous à se faire payer des bois qu'on leur a enlevés.

J'ai fait résilier le marché que l'on avait fait pour les taillis vendus à M. le duc d'Antin, ses commis et secrétaires en ont été bien aises, parce que ces bois étaient encore trop jeunes pour la forge. Cela m'a fait d'autant plus de plaisir que nous gagnerons à cette résiliation plus de 2000 francs.

J'ai examiné la nécessité qu'il y a de conserver nos bois qui est ce qui nous donnera dans la suite plus de revenu, à cause de la rareté dont ils sont en France. C'est pour cela que j'ai pris deux bons gardes auxquels je donne à chacun cent francs. Ils nous seront d'autant plus nécessaires que peut-être ferai-je exploiter par moi-même les bois que j'espère vendre l'année prochaine. Nous y aurons beaucoup plus de profit. Il faut donc des gens qui y veillent. Je vous envoie un état particulier de ma dépense qui vous paraîtra peut-être un peu considérable et qui cependant est moindre que celle qu'a faite M. le Picart dans le temps qu'il passa en France. Il faut que vous remarquiez, messieurs, que tout est augmenté de